

Option **D**écouverte **P**rofessionnelle au collège Gaston Chaïssac

Une équipe pluridisciplinaire de 4 enseignants (Lettres Modernes, Technologie, Mathématiques, Histoire, Géographie et Education Civique) ayant 5 années d'expérience, soutenue par l'administration du collège, la conseillère d'orientation, le documentaliste et aidée par les assistantes d'éducation.

Un groupe mixte de 24 élèves volontaires, issus de deux classes, au niveau hétérogène, aux projets d'orientation variés.

Des parents informés (réunions) et associés à l'option (recherche des entreprises pour les séquences d'observation, ...)

Un espace dévolu : deux grandes salles, équipées d'ordinateurs reliés à internet, une salle polyvalente à proximité du CDI.

Un budget de 600 €.

Cours : une semaine 2 fois 2 heures et une semaine 1 fois deux heures.

Concertation : 5 séances prévues (élèves libérés)

Un lien fort avec l'environnement socio-économique local (entreprises, collectivités territoriales, associations, établissement scolaires, ...) permettant des visites, des interventions de professionnels, des séquences d'observation,

Une réflexion aboutissant à :

la réalisation de documents transposables, certains disponibles sur le site internet de l'Académie de Nantes (Programmation annuelle, Tableaux de bord, Fiches guides, Annexes, Classification des aptitudes, Classification des compétences [Découverte des métiers, des organisations, et des lieux et modalités de formation] ...) ;

l'organisation et à la participation de stages de formation des enseignants, au niveau académique.

Une pédagogie privilégiant la co-animation, les méthodes inductives et s'appuyant sur le modèle suivant : préparation / activité / bilan. Recherche documentaire, maîtrise des TICE (BII), travaux de groupe, enquête, expression orale et écrite constituent la base des connaissances et savoir-faire réutilisables ensuite dans les autres disciplines.

Une évaluation positive prenant en compte les compétences, (les attitudes, les aptitudes [savoir faire]) et les connaissances des élèves, dans l'objectif de la validation du socle commun. L'évaluation entre dans la moyenne annuelle, les points au-dessus de dix sont ajoutés au contrôle continu du DNB.